

Résolu: De soumettre sa demande à M. Robb en attendant que la question soit portée devant le Conseil.

—*Résolu*: De remettre à la Société d'Histoire Naturelle, la somme de \$14.12 qu'elle a dépensée pour détruire les cocons de chenilles sur les arbres et de donner instruction au greffier d'écrire à la société que cette Commission regrette le malentendu qui a eu lieu à ce sujet.

—Soumis le jugement de la Cour Supérieure accordant aux commissaires *re* expropriation de la rue Saint-Laurent entre l'avenue des Pins et l'avenue Mont-Royal, la somme de \$1,725 chacun.

Résolu: De demander aux avocats de la Ville leur opinion par écrit sur le point de droit qui leur a déjà été soumis relativement au paiement des commissaires.

—La question de la nomination d'un assistant-régistrateur étant prise en considération, il est

Résolu: Qu'instruction soit donnée à MM. Robb et Arnoldi d'examiner MM. Gagnier et Gunning, et de faire rapport.

—Soumis et lu un rapport de la Commission de la Voirie, recommandant d'ouvrir la rue Gain, depuis la rue Sainte-Catherine jusqu'à la limite nord-ouest du lot du cadastre No 436, sub-division 6, quartier Sainte-Marie, conformément au plan homologué.

Résolu: De concourir, pourvu que les propriétaires intéressés s'engagent par écrit, à payer tous les dommages et frais qui pourraient résulter, par suite de l'ouverture de cette rue. Cet engagement devant être signé et transmis à la Ville d'ici à trois mois.

—Soumis un rapport de la Commission des Parcs et Traverses, demandant un crédit de \$1,100 pour ériger une clôture, entre le cimetière protestant et le parc Mont-Royal.

Résolu: De voter à ladite Commission le crédit nécessaire pour payer à la Compagnie du Cimetière Mont-Royal, la moitié du coût de l'érection d'une clôture pour séparer le parc Mont-Royal du cimetière protestant. Ce crédit ne devant pas excéder \$1,100.

—Soumis un rapport de la Commission de la Voirie, demandant un crédit de \$100.00 pour ériger des kiosques pour les cochers de place.

Résolu: De concourir.

—*Résolu*: De faire rapport au Conseil recommandant de voter la somme de \$205,000, pour l'expropriation de la rue Saint-Laurent, depuis l'avenue des Pins jusqu'à l'avenue Mont-Royal. La moitié dudit montant de \$205,000 devant être payée par la Ville et l'autre moitié par les propriétaires intéressés, conformément à la loi.

—Soumis les rapports suivants de la Commission de la Voirie et de la Commission d'Hygiène, recommandant la construction d'égouts:

(1) dans la rue Resther, de la rue Bienville à la rue Gilford, au coût approximatif de \$3,500, payable en entier par les propriétaires intéressés;

(2) dans la rue Davidson, de la rue Forsythe jusqu'à un endroit situé à 380 pieds au nord, au coût approximatif de \$3,452, dont \$3,340 payable par les propriétaires intéressés et la balance \$112.00, par la Ville;

(3) dans la rue Boyer, de la rue Saint-Zotique jusqu'aux limites nord de la Ville, au coût approximatif de \$900 payable \$815 par les propriétaires intéressés et \$85.00 par la Ville.

Résolu: De concourir.

—*Résolu*: Que toutes les commissions civiques reçoivent avis que leurs demandes de crédits supplémentaires seront prises en considération, jeudi prochain à 3 heures.

—La question de la vente des terrains de la ville à Saint-Henri étant de nouveau prise en considération, il est

Résolu: Que ces terrains soient redivisés avec des rues de 66 pieds et qu'ils soient vendus à raison de 10 cents le pied, en bloc, et que s'il n'y a pas d'offre à ce prix en bloc, il soient vendus séparément, à raison de 15 cents le pied.

—Lu et adopté le procès-verbal de la sous-commission de l'Hôtel de Ville du 19 mai courant.

—Lu et adopté le procès-verbal de la sous-commission des Réclamations recommandant de régler certaines réclamations s'élevant à la somme de \$1,111.00.

Resolved: To refer same to M. Robb, pending the question being brought up before Council.

—*Resolved*: To pay to the Natural History Society, the sum of \$14.12 which it had spent towards the destroying of tussock moth cocoons, and that the City Clerk be instructed to inform the society, that the Committee was sorry for the misunderstanding which occurred in this matter.

—Submitted a judgment of the Superior Court, granting to the expropriation commissioners of St. Lawrence street, between Pine and Mount-Royal avenues, the sum of \$1,725 each.

Resolved: To ask the City Attorneys for a written opinion on a point of law concerning the payment of the commissioners.

The question of appointing an assistant registrar being considered, it was

Resolved: That Messrs. Robb and Arnoldi be instructed to examine Messrs. Gagnier and Gunning and report.

—Submitted and read a report from the Road Committee, recommending to open Gain street, from St. Catherine street, to the Northern limit of lot cadastral No. 436, sub-division 6, St. Mary's ward, according to the homologated plan.

Resolved: To concur, provided the interested proprietors bind themselves in writing, to pay all damages and costs which may result through the opening of said street.

The above agreement to be signed and sent to the City between the present and three months hence.

—Submitted a report from the Parks and Ferries Committee, asking for an appropriation of \$1,110 to erect a fence between the Protestant Cemetery and Mount-Royal park.

Resolved: To give to the Committee the necessary appropriation to pay to the Mount-Royal Cemetery Company, half of the cost for erecting a fence to separate Mount-Royal park from the Protestant Cemetery, the sum not to exceed \$1,100.

—Submitted a report from the Road Committee, asking for an appropriation of \$100 to erect kiosks for cabmen.

Resolved: To concur.

—*Resolved*: To report to Council, recommending to vote a sum of \$205,000 for the expropriation of St. Lawrence street, from Pine avenue to Mount-Royal avenue. Half of said amount of \$205,000 to be paid by the City, and the other half by interested proprietors, according to law.

—Submitted the following reports from the Road and the Hygiene Committees, recommending the construction of sewers:

(1) in Resther street, from Bienville street to Gilford street at the approximate cost of \$3,500, the whole to be paid by the interested proprietors;

(2) in Davidson street, from Forsythe street to a point 380 feet northeast, at the approximate cost of \$3,452. The sum of \$3,340 to be paid by the interested proprietors, and the balance, \$112.00 to be paid by the City;

(3) in Boyer street, from St. Zotique street to the northern limits of the City, at the approximate cost of \$900, payable as follows: \$815 by the interested proprietors and \$85.00 by the City.

Resolved: To concur.

—*Resolved*: That all the civic committees be notified that their requests for supplementary appropriations will be considered Thursday next, at three o'clock.

—The question of the sale of civic properties in St. Henry being once more considered, it was

Resolved: That said lots be divided into streets 66 feet in width, and that they be sold at the rate of 10 cents a foot *en bloc*, and that should there be no offer at said price, said lots to be sold, separately, at the rate of 15 cents a foot.

—Read and adopted the minutes of the sub-committee on Claims, recommending the settlement of certain claims, amounting to the sum of \$1,111.00.